

MAIRIE DE VAULX
74150 VAULX
CONSEIL MUNICIPAL DE VAULX

Procès-Verbal de la séance du 2 octobre 2020 à 20H00

Le 2 octobre 2020 à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Vaulx, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame VENDRASCO Isabelle, Maire.

Date de la convocation : 25/09/2020

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Etaient présents : MM VENDRASCO Isabelle, MARCHAND Chantal, HELF Philippe, VERNEY Cédric, FAVRE Valérie, FANTINI Cécile, BOCQUET Christophe, BREVET Philippe, DEPLANTE Danielle, BENICHOU Gil, MISSILLIER Damien, NAGEL Murielle, SERRIER Emmanuel et DOUARD Christophe.

Etaient absents excusés : -

Etaient absents : -

Procurations : Mme NOIREAUX FATTAZ Marie-Noëlle a donné pouvoir à M. VERNEY Cédric.

Madame Cécile FANTINI a été nommée secrétaire de séance

- Madame le Maire informe qu'il serait souhaitable de rajouter un point à l'ordre du jour de ce Conseil concernant la création et composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) et la nécessité de désigner un membre titulaire et un membre suppléant.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cet ajout à l'ordre du jour du présent Conseil.
- Les procès-verbaux du 4 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.
- Compte rendu des décisions prises par délégation :
 - ➔ *Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)*

Madame Le Maire présente les 4 DIA reçues depuis le dernier Conseil Municipal et pour lesquelles il n'y a pas eu de préemption.

- ➔ *Attribution Marchés Publics*

NEANT

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1 Stérilisation de chats errants : signature d'une convention

Madame Le Maire informe de la demande de soutien effectuée auprès de la fondation 30 millions d'amis afin de pouvoir bénéficier d'une participation à hauteur de 50% au financement d'actes de stérilisation et d'identification, afin de traiter les chats errants de la commune.

La fondation 30 millions d'amis s'engage à 50% sur des prix « cause animale » qui représente les montants maximums servant de base de participation à savoir :

- 80 € TTC pour une ovariectomie + tatouage I-CAD (soit 40 € à la charge de la commune,
- 60 € TTC pour une castration + tatouage I-CAD (soit 30 € à la charge de la commune),
- une moyenne de 70 € TTC par chat (s'il est impossible de déterminer un nombre exact d'animaux à stériliser).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE, avec 13 voix POUR /1 voix CONTRE :**

- D'APPROUVER la passation d'une convention avec 30 millions d'amis jusqu'au 31/12/2020,
- D'AUTORISER Madame le Maire à signer la dite convention,
- DE VALIDER la participation financière de la commune à hauteur de 50 % pour 5 chats, soit 175 euros à verser et à utiliser avant le 31/12/2020,
- DE PREVOIR ce montant au budget.

2 Droit individuel à la formation pour les élus locaux

Madame Le Maire informe de la note d'information sur les nouvelles règles applicables au droit individuel (DIF) à la formation des élus locaux et rappel des obligations des collectivités s'agissant de la formation de leurs élus.

Afin de faciliter la formation des nouveaux élus, un droit individuel de formation est ouvert à tous les élus qu'ils perçoivent ou non une indemnité de fonction. Sa gestion est assurée par la Caisse des Dépôts et Consignation. A présent le DIF est utilisable dès le début du mandat, soit 20h au titre de son DIF, dès la date d'installation de son nouveau mandat.

Le droit à la formation des élus municipaux doit faire l'objet d'une délibération dans les 3 mois qui suivent le renouvellement du conseil. Un budget prévisionnel minimum de 2% du montant total des indemnités doit être prévu au budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE, à l'unanimité :**

- DE VALIDER l'inscription au budget d'un montant représentant 2% du montant total des indemnités susceptibles d'être allouées aux membres du conseil.
- DE PREVOIR un plan de formation des élus.

3 Règlement de la salle communale

Madame Le Maire informe qu'il est nécessaire de procéder à la modification du règlement de la salle communale afin de clarifier la procédure et les horaires des états des lieux d'entrée et de sortie.

De ce fait il convient de modifier le règlement de la salle communale pour prendre en compte les créneaux horaires de remise des clés et état des lieux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE, à l'unanimité :**

- D'APPROUVER la modification du règlement de la salle communale.

4 Abri local technique : Demande de subvention Région

Madame Le Maire rappelle la délibération prise au précédent Conseil et informe qu'il est nécessaire de délibérer à nouveau sur le plan de financement. En effet le montant de la subvention « bonus Relance » est de 15 000 € maximum (et non de 25 000€).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE, à l'unanimité** :

- D'APPROUVER le plan de financement pour la construction d'un abri à côté du local technique.
- D'AUTORISER Madame le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région au titre du Bonus Relance 2020.

Madame Le Maire profite de ce point pour apporter une information sur les attributions de subventions CDAS 2020 suite à la réunion du 30/09 avec le Département.

Le pourcentage de subventions est calculé en fonction de l'indice financier des communes. La commune de VAULX peut prétendre à 50 % du montant de l'investissement en ce qui concerne des travaux et 40 % pour des travaux de voirie. Les montants sont plafonnés à environ 68000 €.

La commune devrait recevoir 36.650 € pour le projet rénovation thermique de la Salle communale + BSO école + Grenette.

5 DESIGNATION DES MEMBRES CLECT

Madame Le Maire informe de la délibération de la Communauté de Communes portant création et composition de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées). Elle rappelle la principale mission de cette commission intercommunale et la nécessité de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger à cette commission.

Il est proposé de désigner Mme VENDRASCO Isabelle en tant que titulaire et Mme MARCHAND Chantal en tant que suppléante.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE, à l'unanimité** :

- DE NOMMER Mme VENDRASCO Isabelle en tant que membre titulaire et Mme MARCHAND Chantal en tant que membre suppléant.

6 Plan du village – Dénomination des voies

Madame Le Maire rappelle le projet de mettre à jour le plan de la Commune en raison de la création de nouvelles voies.

Il est proposé d'échanger sur les diverses modifications à apporter. Un plan zoomé pour chaque hameau sera transmis aux conseillers pour vérification sur le terrain.

Un retour est attendu avant le prochain Conseil.

B. INTERCOMMUNALITE

1 Actualités de l'Intercommunalité

Madame Le Maire fait un compte rendu du dernier Conseil Communautaire et des diverses informations intercommunales.

Les désignations des membres aux nouvelles commissions intercommunales et la représentation dans différents syndicats ont été acceptées :

- Eau et assainissement : Cédric VERNEY
- Administration générales et ressources humaines : Muriel NAGEL
- Transport et Mobilités : Emmanuel SERRIER
- Action sociale : Danielle DEPLANTE
- Finances et prospective : Isabelle VENDRASCO
- Environnement et transition écologique : Christophe BOCQUET, Valérie FAVRE, Philippe BREVET
- Infrastructure, travaux, accessibilité et aménagement numérique : Emmanuel SERRIER
- Aménagement du territoire, Urbanisme, Habitat : Isabelle VENDRASCO, Cédric VERNEY
- Développement économique et touristique : Christophe BOCQUET, Chantal MARCHAND
- Prévention valorisation des déchets : Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ
- Commission communale d'accessibilité : Néant

Elle informe que le Rapport d'activité de la communauté de communes a été présenté en Conseil Communautaire, ainsi que celui de l'eau et de l'assainissement. Ces rapports seront transmis aux membres du Conseil et devront faire l'objet d'une présentation lors d'un prochain conseil municipal.

C. POINT DES COMMISSIONS

2 Commission Urbanisme/Voirie : Dossiers en cours

Urbanisme :

Date de dépôt	Référence	Demandeur	Adresse demandeur		Adresse du projet	Parcelle	Objet
04/09/2020	DP07429220X0028	M. NATON Jean- François	264 rte d'Hauteville	74150 VAULX	264 rte d'Hauteville	A 977	Pose d'un portail et clôture
04/09/2020	DP07429220X0029	M. NATON Jean- François	265 rte d'Hauteville	74150 VAULX	265 rte d'Hauteville	A 977	Pose d'une clôture
04/09/2020	PC07429219 X0016 T01	D'AMICO Antonino	51 chemin de la Canaud	74600 SEYNOD	Chemin des Vignes	D544p	Transfert permis PERNOUD
14/09/2020	DP07429220X 0030	PERRON Guy et Chantal	26 sentiers des beudets	74150 VAULX	26 sentiers des beudets	A461	Pose panneau photovoltaïque

Voirie : Christophe BOCQUET fait un compte rendu des travaux réalisés et en cours :
Le curage des fossés le long des routes devrait débuter le 15 octobre,
L' Abri bus du Biolley devrait à nouveau subir des travaux de réparation suite à un accrochage, de plus , il est prévu de poser des gros cailloux pour bloquer et protéger cet abri bus

-Goudron refait sur portion entre école et Mairie : le Conseil Départemental a relevé les grilles nécessaires à l'évacuation des eaux pluviales suite à l'inondation du parking en face de l'école

- borne incendie au chef-lieu : déplacement prévu de l'autre côté de la route

- Route de frênes abimée : le passage de caméra dans les tuyaux a mis en évidence la présence de terre et quelques tuyaux cassés, ceci devra faire l'objet de travaux avant une éventuelle réfection du tapis de circulation.

- barrière école, mur et portail : les travaux de fabrication ont débuté en atelier, la pose est prévue pour les vacances de février 2021

Dans l'attente il convient de sécuriser le petit portillon d'entrée à l'école en installant un loquet pour le bloquer.

Madame Le Maire informe les membres du conseil qu'elle a reçu une demande de limitation vitesse au hameau de Mornaz. S'agissant d'un hameau situé hors agglomération, cela ne dépend pas du pouvoir de police du Maire. Cependant un état des lieux va être réalisé sur l'ensemble des hameaux afin d'étudier la question de manière plus globale et faire part des conclusions au Département.

3 Commission Vie Sociale/Ecole

Vie sociale

M.Philippe BREVET et Chantal MARCHAND font un compte rendu suite aux différentes assemblées générales des associations auxquelles ils ont assisté en tant que représentants de la Mairie et aux diverses manifestations qui ont eu lieu :

- Compte rendu des 3 Assemblées Générales des associations :

Un compte rendu est fait pour les 3 associations : Atout même, APE et 3 petits points. L'association 3 petits points était à la recherche de personnes pour les aider : 3 personnes de Thusy se sont proposées pour intégrer le bureau.
Les 3 associations sont en bonne santé financière.

- Compte rendu inauguration livre : le saviez Vaulx

Un Vernissage exposition organisé par Mme Vanessa STEVENIN et M.Maurice RAMET a eu lieu dans la salle communale pour financer la classe découverte les 19 et 20 septembre.

40 LIVRES vendus au prix de 15 € et il en reste encore 30 à vendre

70 personnes sont venues visiter

L'église a également été très visitée.

Ateliers beurre, lessive, jeu de pistes ont été proposés : entre 20 à 30 familles ont participé - Bénéfice net : 767 €

Remerciement à Mme le Maire et aux participants.

- Compte rendu du marché et du week-end du patrimoine :

Les producteurs ont été satisfaits et la fréquentation a été importante. Le vide grenier a un peu moins fonctionné. La tombola a bien été appréciée également et a permis de garder du public durant tout le marché.

Remerciements aux élus pour aider à l'installation et au fonctionnement
Prochaine date le 18 octobre : un nouveau stand de vente de pommes poires de Cercier.
L'APE tiendra la buvette et proposera des plats à emporter

- **Compte rendu « nettoyons » la nature organisé par les élus :**
50 personnes (dont 22 enfants de l'école)
Répartitions des personnes par secteurs : biolley / jardins secret / frênes / Mornaz/
etc.... Les participants étaient contents. Moins de déchets que les autres années
apparemment.
Au prochain printemps, l'association des chasseurs de Vaulx souhaiterait être
associée à cette action.

- **Ecole :**
Compte rendu sur la rentrée :
Mme FARRAUT, Directrice de l'école, a précisé que la rentrée s'était bien
passée.

Madame le Maire précise qu'il y a eu quelques petits désagréments dus au
manque d'inscriptions de parents pour les premiers jours de cantine, ce qui était
notamment dû au logiciel de réservation qui ne permettait les inscriptions que 10
jours avant. Cependant une solution a vite été mise en place au pied levé le
vendredi, et ensuite les parents se sont rapidement mobilisés pour s'inscrire sur
les créneaux vacants.

Madame Le Maire et Matilde TABERO, secrétaire de Mairie, se sont rendues à
l'école le 28/09, elles ont mangé à la cantine pour échanger avec les agents
communaux sur l'organisation mise en place au vu du contexte sanitaire actuel.
Elles ont apprécié le repas, l'organisation, la vitalité et le bon accueil des enfants.

4 Commission Travaux Aménagement

- Projet – chef-lieu : il est proposé de consulter à nouveau les 3
cabinets de prestations intellectuelles sur une même base de prestations.

5 Commission Administration Générale

- Réunion du personnel de la cantine le 8 octobre 2020

6 Groupes de travail

Compte rendu groupe de travail « sentiers » :

Un devis du Chantier Local d'Insertion a été reçu pour l'entretien de nos sentiers.

D. QUESTIONS DIVERSES

Projet Micro crèche :

Madame Le Maire et Chantal MARCHAND ont reçu une personne qui a un projet de
micro crèche : Mme STRADI, conseillère municipale à Thusy. Elle a présenté la

structure pour recevoir 17 enfants dans la semaine, ainsi que le fonctionnement. Projet qui arrive trop tôt mais qui reste à étudier pour le projet d'aménagement du chef-lieu.

Projet MAM (Maison Assistants Maternels) :

Un projet sera présenté aux élus prochainement par une MAM qui souhaiterait également s'implanter à VAULX ;

CLOTURE DU CONSEIL à 22h30

PROCHAIN CM VENDREDI 6 NOVEMBRE A 20H
(avec la présentation du SIDEFAGE de 20h à 20h30)